



Quand la CFE-CGC avance, les personnels aussi.

Elections CE DP Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées



Le 14 avril 2016, vous allez choisir des collègues qui vous représenteront pour 3 ans au sein du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel. Par ce choix, vous allez apporter votre soutien à une ligne d'action. La nôtre est très simple : négocier et agir en toute responsabilité, dans votre unique intérêt, pour obtenir des résultats concrets. **Un syndicalisme de progrès.**



Vous avez le pouvoir de faire changer les choses :
VOTEZ CFE-CGC Métiers de l'Emploi !

1

**Nous avons négocié et signé le
projet de classification, et vous AURIEZ obtenu :**

- L'inscription en dur du **0,8% minimum** pour les campagnes de promotion
- **L'accélération des débuts de carrière** sur certains emplois
- Le déplafonnement de l'emploi de conseiller **au-delà du coefficient 260**
- La valorisation de l'effort demandé **aux agents dits "double compétents"**
- La clarification des évolutions par échelon, niveau, ...
- Une véritable articulation : EPA, plan de progrès, campagne de promotion
- L'ouverture de la concertation sur le **statut des agents publics**
- La création de la **catégorie professionnelle des Techniciens**
- L'accès à la catégorie professionnelle de **Cadre pour les REA...**

2

Fusion de nos régions

• Nous avons obtenu en CE 3 consultations sur le regroupement des établissements **LR MP:**

- Le 26/11/15 : organigramme **transitoire**
- Au 1er trimestre 2016 : modalités complémentaires de **mise en œuvre du regroupement**
- Une troisième portera sur l'organigramme **cible**.
- Nous avons obtenu un repositionnement accompagné **pour chaque salarié**, et la mise en place d'un groupe de travail de salariés et d'élus chargé de suivre les travaux de préfiguration.



Retrouvez nos informations sur pole-emploi-cfecgclr.fr et sur cfecgcmpy31.canalblog.com

- **Nous défendons** les intérêts du réseau : ELD et agents de maîtrise, sans oublier les fonctions support des DT, statut 2003 y compris, promotions, mutations...; nous avons obtenu la création de postes de DAPE adjoints, ainsi qu'un déroulement de carrière sécurisé pour les REA et RRA.
- **Nous défendons** les intérêts des personnels des directions régionales ex LR et ex MP, mutations, promotions...
- Nous avons participé activement à **toutes les commissions des 2 CE, proposé et organisé** de nombreuses activités ASC, et avons animé le bureau en tant que fondée de pouvoir en LR et trésorier adjoint sur les 2 régions. Nous gérons les œuvres sociales.
- Nous siégeons à la Commission Nationale Paritaire de Conciliation (pour les promotions) et à la Commission Formation, et majoritairement à la CPN 5 statut 2003.
- Nous animons en MP et en LR **un site internet multimédia pour vous informer au plus près de l'actualité.**
- Nous visons toujours des avancées concrètes, **privilégiant la négociation à l'opposition systématique.**



Notre engagement : poursuivre nos actions À VOTRE SERVICE

- 1** Défendre vos intérêts individuels et collectifs.
- 2** Vous représenter efficacement dans toutes les instances (CE, DP, CHSCT) , vous apporter une assistance personnalisée.
- 3** Participer activement à toutes les négociations avec la Direction, au mieux de vos intérêts.
- 4** Vous faire bénéficier des ASC dans l'équité et la transparence (culture, loisirs, voyages, vacances, billetterie, aides financières...).
- 5** Vous informer immédiatement et régulièrement (sites internet, lettres-mail, réunions d'information, visites de sites).

C'est une instance d'élue(s) par les salariés, qui se réunit une à plusieurs fois par mois. Il est informé et consulté sur les orientations et les choix économiques de Pôle Emploi, l'organisation et les conditions de travail, les effectifs... Il gère les œuvres sociales et anime les commissions ASC, Emploi et Formation, Economie, Internet, Egalité Professionnelle. Il peut se faire assister d'experts extérieurs pour analyser les projets de la direction et proposer des solutions alternatives le cas échéant.

Et des DP, pour quoi faire ?

Cette seconde instance d'élue(s) présente chaque mois à la direction toutes les questions ou réclamations individuelles ou collectives en respectant l'anonymat lorsqu'il est demandé. Les questions sont écrites et l'établissement doit y répondre par écrit en conservant questions et réponses qui peuvent être consultées par le personnel et par l'inspection du travail. Quelques exemples : salaires, classifications, application du code du travail, discriminations, respect des normes et conditions de travail, etc.

Titulaire CE Collège 3 (cadres)	Suppléant(e) CE Collège 3 (cadres)
1 Catherine GELY	Sandrine MAVERAUD
2 Gérald CAPEL	Nathalie DIDIER

Titulaires CE Collège 2 (agents de maîtrise)	Suppléant(e)s CE Collège 2 (agents de maîtrise)
1 Jérôme DULION	Pascale RAGIMBEAU
2 Véronique GRAILLES	Véronique MENVIELLE
3 Cécile PANIZZUTTI	Céliane LEVERDIER

Titulaires DP (agents de maîtrise/cadres)	Suppléant(e)s DP (agents de maîtrise/cadres)
LANGUEDOC-ROUSSILLON	
1 Hervé LELEU	Véronique GRAILLES
2 Monique SARBIL	Patricia NIVESSE
3 Ludovic LECLERC	Laurence FONFREIDE
4 Catherine GELY	Pascale RAGIMBEAU
5 Jérôme REIFFER	Nathalie DIDIER
MIDI-PYRENEES	
1 Laurence COUVE	Christophe ANDRIEUX
2 Brigitte FARGEOT	Christine MAHENC
3 Patrick BLANCAFORT	Anne-Marie MARTIN
4 Stéphane CROS	Jacques VOLLMER

Vous avez besoin d'élus réalistes, efficaces et responsables, pas d'activistes politiques